



Vœux du Maire de Charny Orée de Puisaye

Vendredi 10 janvier 2020

2019 vient de se terminer avec, malheureusement, des désordres ou dysfonctionnements qui ont impacté, comme l'an passé, une grande partie de la population ou des secteurs d'activité de notre pays. L'image de la France s'en trouve parfois altérée et je le regrette car notre pays doit rester un exemple, comme nos communes localement.

L'année écoulée a également été très difficile pour les agriculteurs : la sécheresse, d'une intensité plus forte que celle de 1976, a impacté fortement toutes les cultures de printemps avec des températures jamais égalées. L'élevage a aussi souffert avec des prairies transformées en paillasons. Pendant la moisson, des feux impressionnants se sont déclarés, sans victimes heureusement.

Les entreprises du BTP n'ont pas été épargnées non plus. Les conditions climatiques extrêmes que nous connaissons désormais de plus en plus fréquemment et certains facteurs extérieurs comme les grèves d'ampleur nationale que nous traversons peuvent générer des conditions de travail très difficiles ou engendrer des retards sur les chantiers voire même des blocages faute de matières premières.

Je souhaite que 2020 voie s'engager de vraies discussions, que les partenaires s'écoutent et se respectent et que l'ensemble des forces vives de nos territoires retrouvent confiance en demain.

Mais revenons à Charny Orée de Puisaye pour retracer avec vous l'année écoulée.

Les actions du conseil municipal

Je ne donnerai ce soir que quelques exemples d'opérations réalisées en 2019 sans que cela soit exhaustif.

A **Grandchamp**, après la démolition de l'ancien café-restaurant, le chantier de rénovation de la maison adjacente appartenant à un particulier est terminé. Le carrefour reste à faire et sera finalisé au début de l'année. A ce sujet, l'entreprise n'ayant pas respecté son contrat sera pénalisée pour le retard pris et les désagréments occasionnés.

A **Perreux**, l'ancien café a enfin été démoli. A la place, un distributeur automatique de pain a été installé par la boulangerie Barra, celle du village ayant malheureusement fermé ses portes faute d'une clientèle suffisante. Notre souhait était d'apporter un service aux habitants.

A **Charny**, le carrefour de la Fontaine a été repris avec la démolition d'un bâtiment situé en angle et la rénovation des trottoirs a été effectuée pour faciliter le déplacement des piétons. Ce croisement est désormais beaucoup plus fonctionnel et ce choix d'aménagement simplifie

la circulation des usagers et notamment celle des poids lourds et des engins agricoles. Ce dossier a pu être bouclé dans les temps comme le Conseil départemental nous l'imposait et ce pour des raisons de versement des subventions identifiées en soutien à cette opération.

Le chantier de la *garderie périscolaire et de la cantine* de Charny a pris un énorme retard du fait de l'entreprise de maçonnerie qui voulait, dès le départ, un avenant pour augmenter son prix en argumentant que les études de sol n'étaient pas exactes. Il a donc fallu revoir les calculs et discuter, ce qui a décalé tous les calendriers d'intervention des différents corps de métier. Je ne sais pas si nous serons en mesure de mettre ce bâtiment en service à Pâques, rien n'est moins sûr.

Enfin, les élus municipaux ont délibéré en décembre pour engager une équipe de maîtrise d'œuvre destinée à travailler sur un projet de construction d'une bibliothèque et d'un service d'archivage municipal que la loi nous impose. L'objectif de la commune est de renforcer l'offre culturelle proposée aux habitants et de favoriser les liens entre les différentes générations.

A **Saint-Martin-sur-Ouanne**, les équipes des services techniques la commune ont réhabilité et remis aux normes le rez-de-chaussée du café-restaurant pour permettre sa réouverture et son exploitation dans d'excellentes conditions.

A **Chêne-Arnoult**, la salle communale a été intégralement refaite par nos agents afin d'accueillir au mieux les activités associatives de la commune déléguée mais également de l'ensemble du territoire.

A **Saint-Denis**, le rez-de-chaussée de la mairie a été rénové intégralement par les équipes communales avec un changement des sols et une reprise totale de la peinture.

A **Malicorne**, le dossier du remembrement a été entièrement mené et il convient uniquement désormais de remplacer les plants de haies qui n'ont pas pris correctement.

A **Villefranche-Saint-Phal**, un appartement situé à l'étage de la mairie déléguée a été intégralement refait par les agents communaux et une nouvelle scène a été installée pour permettre l'organisation de spectacles dans la salle des fêtes.

Chevillon a vu la réalisation de la rue du Grand Marchais initialement prévue en 2018. Les séances de cinéma mensuelles se poursuivent et la salle culturelle programme régulièrement des spectacles de qualité.

Prunoy accueillera un sentier d'interprétation de la faune et de la flore à l'arrière du centre de loisirs dès le printemps 2020. Ce projet, porté intégralement par la collectivité sur le plan financier, a néanmoins été proposé et développé par la commission Nature d'Enfance et Loisirs qui travaille depuis plus de 18 mois sur les cheminements et le contenu.

Les différents équipements ont été commandés à l'automne 2019 pour être prêts au retour des beaux jours. Une mare pédagogique a récemment été creusée en novembre par nos agents en lien avec les enfants du Centre de loisirs et complétera parfaitement le sentier.

La voirie communale

En 2019, une enveloppe de 424 184 euros TTC avait été fléchée pour la voirie de Charny Orée de Puisaye, contre 352 594 € TTC en 2018.

Nous avons rencontré des difficultés avec l'entreprise en charge des revêtements. Des malfaçons ont été constatées et cela nous conduit à devoir appliquer une retenue de garantie. Mais surtout, des travaux n'ont pas été réalisés conformément au calendrier contractuel et nous allons facturer des pénalités de retard. La météo permettait en effet cette année d'avoir une continuité de travaux et ça n'a malheureusement pas été le cas.

J'ai d'ailleurs demandé aux services d'augmenter fortement les pénalités dans les prochains cahiers des charges de commande publique que nous produirons pour les marchés de voirie. On peut en effet considérer que la collectivité est régulièrement prise en otage et c'est inacceptable.

L'entretien des espaces et la transition écologique

En septembre 2018, la commune a délibéré pour étendre le cadre de la loi zéro-phyto (loi Labbé) à l'ensemble de ses espaces publics incluant ainsi les cimetières et les terrains dédiés à la pratique sportive. Du point de vue écologique, nous contribuons efficacement à la protection de notre ressource en eau mais nous répondons aussi à une attente sociétale importante.

Ce changement radical de pratiques a suscité quelques incompréhensions de la part de nos habitants que ce soit dans l'entretien des cimetières ou celui des trottoirs des villages.

Ces interrogations sont naturelles et nous conduisent à mettre en place une réflexion sur un plan de gestion différenciée pour adapter nos méthodes de manière satisfaisante, en accord avec le plus grand nombre.

Pour les cimetières par exemple, nous avons initié des expérimentations de végétalisation à Dicy et Charny avec des zones de fleurissements et associé des conseillers communaux au suivi de ce test. Ce qui est sûr, c'est que le tout minéral, c'est-à-dire le gravillonnage des allées, ne sera plus totalement de mise.

Rien ne sera immédiatement parfait, il nous faudra sans doute réajuster ou parfois même renoncer mais il nous faut également persévérer pour trouver un équilibre bénéfique à chacun.

Enfin, nous continuons à travailler sur le dossier de réseau de chaleur qui est en projet sur Charny et privilégierons le recours à une production énergétique renouvelable par le choix du bois.

Je ne pourrai en revanche pas m'exprimer concernant le projet d'installation d'éoliennes à Perreux. Il s'agit en effet d'un projet privé sur lequel je ne possède aucune information particulière contrairement à ce qui peut être véhiculé par certains. La commune n'est pas partie prenante et je tenais à le rappeler ce soir.

L'accueil scolaire, périscolaire et extrascolaire

En matière éducative, de nombreuses actions ont été menées par les équipes enseignantes et nous nous efforçons de répondre à leurs sollicitations. Nous avons notamment investi pour renouveler le parc informatique des trois regroupements pédagogiques pour un montant de 38 000 euros. Nous sommes, depuis quelques années, dans l'ère du numérique et l'on se doit d'apporter le maximum de moyens pour nos jeunes élèves.

Je précise aussi que, pour les fournitures scolaires, nous avons une dotation par élève de 72 euros versée en début d'année scolaire et nous n'avons objectivement pas à rougir par rapport aux grandes villes.

Nous apportons enfin un soutien aux activités et séjours pédagogiques organisés par les enseignants : séances de piscine, voyages et projets musicaux par exemple ont jalonné l'année des enfants sur les trois sites d'enseignement. C'est dire si nous avons veillé à la qualité de l'environnement pédagogique proposé sur le territoire et je voulais saluer ici la qualité des relations existantes entre la collectivité et les équipes enseignantes.

Mais l'accueil ne se limite pas au temps scolaire. Nous avons, sur les trois regroupements, un service proposé pour les temps périscolaires (le matin dès 7 heures, le midi et le soir jusqu'à 19 heures) et encadré par notre personnel régulièrement formé ou par une équipe d'animateurs d'Enfance et Loisirs pour le site de Villefranche les matins et soirs exclusivement.

Le service de restauration scolaire est proposé en liaison avec la cuisine centrale et permet de servir environ 280 demi-pensionnaires chaque jour. L'approvisionnement de *l'Assiette Locale* par le groupement d'agriculteurs de notre territoire fonctionne bien et ne peut que se développer. Après un an de fonctionnement, nous avons de bons retours et en sommes très satisfaits. Un service de portage de repas à domicile produit par la cuisine sera d'ailleurs proposé à partir du 20 janvier prochain par l'UNA de Charny.

Dans nos restaurants scolaires, nous avons mis en place, avec les agents et les enfants, des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire qui se révèlent efficaces. L'introduction récente, et obligatoire, d'un repas végétarien par semaine nécessite de travailler avec eux sur des aliments différents, de nouveaux goûts et de leur expliquer cette démarche au risque d'avoir parfois des assiettes peu touchées.

Enfin, toujours en matière de mission éducative, je dois mentionner l'Association Enfance et Loisirs dont nous sommes partenaires avec la CAF pour soutenir les actions permettant l'animation de la vie locale et le soutien à la parentalité. De nombreux ateliers sont mis en œuvre et une programmation riche jalonnera 2020.

Sans oublier l'accueil de nos jeunes au centre de loisirs pendant les jours de congés et les vacances scolaires. Ces temps extrascolaires proposés sont très importants sur plusieurs points car ils permettent les rencontres et les échanges, l'ouverture aux autres et le développement de projets prenant appui sur les richesses de notre territoire. Cette association remplit un rôle de vecteur intergénérationnel très important.

La maison de services au public

Notre maison de services au public vient d'être labellisée Maison France Services par l'État. Au 1^{er} janvier 2020, seules 460 structures ont présenté, à l'échelle nationale, les qualités et l'organisation requises pour bénéficier de cette reconnaissance.

Ce label gouvernemental France Services permet d'identifier et de valoriser les sites sur lesquels les habitants peuvent accéder à plusieurs services. En pratique, différents opérateurs et administrations sont accessibles grâce à l'accompagnement de l'équipe présente sur place et spécialement formée. Il est déjà ou sera possible de contacter facilement des structures telles que Pôle emploi, la Caisse nationale d'assurance maladie, la Caisse nationale d'allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Mutualité sociale agricole, mais également d'engager le renouvellement de papiers d'identité, d'être mis en relation avec des professionnels du droit et d'obtenir une aide à la déclaration de revenus.

Nous sommes très satisfaits d'avoir obtenu ce label et je remercie ici les équipes pour leur travail.

L'offre de soin

Depuis le 1^{er} décembre 2019, le docteur Popescu s'est installé comme médecin généraliste au sein de la maison de santé en remplacement du docteur Schaller, parti en retraite. De nombreuses critiques se font jour selon lesquelles la mairie ne ferait rien pour rechercher des médecins. Je me dois d'atténuer un peu ces propos. Le recrutement du docteur Popescu a été fait par un cabinet de recrutement spécialisé que nous avons mandaté il y a plus de deux ans. De nombreuses annonces ont été publiées dans des revues spécialisées ciblant les étudiants et jeunes médecins diplômés mais n'ont malheureusement pas donné de résultats. Le coût de l'ensemble de ces initiatives s'élève à environ 20 000 euros.

Nous finançons par ailleurs les études d'un jeune du territoire avec un engagement contractuel d'exercice dans notre commune pendant 5 ans à l'issue de son cursus. C'est une démarche de plus long terme, mais nous essayons de ne pas miser que sur une seule méthode.

La désertification médicale n'est pas spécifique à notre territoire. Ce phénomène est national. Pendant 30 ans, les gouvernements successifs se sont désintéressés du Numerus Clausus et nous manquons aujourd'hui de médecins, en exercice libéral comme en pratique hospitalière.

Il me semble nécessaire que l'État, et notamment les Députés, mettent en place un plan Marshall car notre pays tout entier court à la catastrophe. Une piste pourrait être de voter une loi pour obliger les jeunes diplômés à exercer dans les territoires déshérités. De nombreuses professions ont des obligations de ce type.

Fort heureusement, nous avons une caserne à Charny et des CPI communaux à Grandchamp et Villefranche qui sont très actifs et extrêmement efficaces. Les pompiers volontaires de notre territoire font preuve d'un engagement important et je tenais ce soir à remercier le Capitaine Tavelin, le Lieutenant Juvet et l'ensemble des sapeurs-pompiers qui composent le centre. Parmi les 27 volontaires, 5 employés communaux font l'objet d'un conventionnement avec le Service départemental d'Incendie et de Secours.

Les départs de nos agents font apparaître 600 heures de présence en qualité de pompier. J'entends des critiques à ce sujet mais mes collègues élus et moi avons la conviction que le secours à la personne vaut bien cet investissement. Nous avons également une section de 11 jeunes sapeurs-pompiers encadrée par le Lieutenant Juvet, la relève est assurée.

Culture et vie locale

Le tissu associatif de nos villages est très actif ce qui permet d'avoir une vie communale d'une grande richesse tout au long de l'année. Le conseil municipal soutient activement ces initiatives par l'attribution de subventions, par la mise à disposition de locaux à titre gracieux, par le prêt de matériel ou l'intervention d'agents techniques en amont ou en aval de certaines manifestations. Comme je l'ai dit lors de mes vœux aux associations, nous ne vous remercierons jamais assez pour la dynamique créée localement et le bien-vivre auquel vous contribuez.

Sur le plan culturel, l'année 2019 a vu s'étoffer la programmation engagée en 2018 à la naissance de Festiv'Arts reconduit en juin dernier sous l'impulsion conjointe de la commission culture et de la bibliothèque de notre commune. Plus qu'un salon du livre unanimement apprécié, ce rendez-vous est désormais le lancement d'une quinzaine culturelle proposant un panel varié de spectacles, projections, concerts accessibles gratuitement pour la plupart.

2019 a également vu naître l'association de la Grange aux Dîmes (l'AGADOP) qui propose plusieurs spectacles professionnels depuis septembre dernier jusqu'à juin 2020 à raison d'une date par mois et ce en différents lieux de notre commune. Cette démarche fait également vivre nos villages sur des périodes plus calmes et c'est important également.

Que toutes celles et ceux qui s'investissent au quotidien dans ce domaine soient remerciés ce soir.

La communauté de communes

Je serai bref sur la communauté de communes de Puisaye-Forterre. De lourds investissements ont été décidés contre notre volonté. Nous ne pouvions nous interdire de réfléchir aux incidences de ces engagements, nos habitants nous l'auraient reproché. Une étude est en cours et les futurs élus auront tous les éléments pour décider de l'éventuelle suite à donner à notre avenir au sein de cette structure intercommunale.

Remerciements aux collaborateurs

Un mot pour remercier nos collaborateurs sans lesquels nous ne pourrions avancer. Un très gros travail a été entrepris dans tous les domaines. Cette réorganisation ne se voit pas de l'extérieur mais améliore au quotidien l'efficacité des services même si elle est parfois contestée par certains usagers car elle change les habitudes.

Personnellement, je remercie les agents pour leur implication, leurs suggestions et leur disponibilité. Les services techniques sont souvent décriés, ce que je trouve injuste. Si vous passiez une semaine avec une équipe, vous verriez que ça n'est pas si simple. Prenons juste l'exemple du lundi matin : deux équipes de deux personnes sont à l'œuvre pour corriger les

incivilités de certains habitants au niveau des ordures ménagères principalement. C'est exaspérant ! Ils seraient plus utiles sur d'autres missions.

Cette année a bien été remplie pour eux et leurs multiples compétences ont été mobilisées sur des missions aussi différentes que la voirie, la mise en accessibilité réglementaire de nos bâtiments publics, la rénovation de logements ou de locaux techniques par exemple. Tout n'est pas fait, c'est une réalité, mais nous avons des situations urgentes sur certaines parties de la commune. Nous devons raisonner sur l'intégralité du territoire.

Je voudrais également remercier les agents communaux qui gravitent autour des écoles : ATSEM, agents de garderie, d'entretien et de restauration, qui ont, avec leur directrice, bien assuré leur travail. Et la tâche n'est pas facile. Qu'elles soient félicitées pour leur efficacité.

Le pôle accueil et secrétariat de l'ensemble de la collectivité, toujours disponible et quelques fois malmené par des usagers auxquels ce personnel s'efforce pourtant d'apporter une réponse claire et légale à leurs questions ou problèmes. Il en est de même pour les agents qui interviennent au sein des agences postales communales.

Je mentionnerai enfin les services dits « supports » que sont les finances, les ressources humaines ou la Direction qui concourent au pilotage, à la coordination et au fonctionnement quotidien de la commune et les remercie également pour leur engagement.

Tout ce que j'ai relaté ici n'est pas exhaustif mais c'est la vie de notre commune au quotidien. L'équipe municipale, par le biais de ses commissions, a fait en sorte de réfléchir au développement de notre territoire et de répondre au mieux aux attentes de nos concitoyens. Je les remercie pour le travail effectué, pour le chemin parcouru ensemble depuis le début de la commune nouvelle. Il reste bien sûr beaucoup à faire mais heureusement cela laisse de la place à l'imagination et à la créativité.

Avant de conclure, je tenais à remercier mes collègues élus qui œuvrent à mes côtés depuis 4 ans pour que nous puissions construire et faire vivre, ensemble, la commune nouvelle.

Charny Orée de Puisaye est l'outil incontestable du 21^e siècle pour un développement à la hauteur de ce que l'on peut attendre pour le territoire. Nous pouvons être fiers de ce que nous avons réussi à faire pour vous.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter, à toutes et à tous, nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé.

Michel COURTOIS

Maire de Charny Orée de Puisaye

10 janvier 2020